VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

Propriétés commerciales et de résidences

SITUÉS AU

No 121 RUE CARONDELET,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

No 729 RUE POYDRAS,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

No 317 RUE MAGASINS,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ.

Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,
ENCOIGNURE DE LA RUE ST LOUIS.

No 239 RUE DECATUR,
ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

No 1821 RUE GALLIOPE.
ENTRE BARONNE ET DRYADES.

SUCCESSION DE CLOTILDE ROLLING.

No 66,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903
A MIDI.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

A leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 novembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

I.

No 1821 RUE GALLIOPE.

Les deux tiers [2|3] d'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 229 rue Calliope, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 265, borné par rues Calliope, Delord, Baronne et Dryades; ledit lot est désigné par le numéro 5 de l'ilet No 36 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 4 janvier 1846, déposé en l'étude de C. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, [illegible] un pied, cinq pouces et cinq lignes (31 pieds, 1 pouce 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (189 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Baronne, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et mesure deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

N. B.—L'autre tiers (1|3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus, sera aussi vendu au même moment pourvu que la procuration soit reçue le jour de la vente; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. H. Bell, par acte pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 28 juillet 1896, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 168, folio 665.

Vendu sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $82 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quelques dix ou douze chambres, allée pour voiture, citerne, etc.

II.

No 729 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 729 rue Poydras (vieux numéro 167), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 221, borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro trente [30] sur un plan dressé par Egglestein et A. Hedin, ingénieurs civils, et déposé en l'étude de Théo. Guyol notaire, comme plan No 152 sur son livre de plan, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six pieds [26] de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds et trois et deux sixièmes de lignes (102 pieds 3 2|6) sur la ligne le divisant du lot numéro un dudit plan et cent deux pieds quatre pouces (102 pieds 4 pouces) sur l'autre ligne de côté, étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling de la succession de Mme Henri Pothier, par acte de John R. Légier, notaire, le 18 juillet 1893, enregistré dans le livre des transferts 148, folio 565. Les améliorations comprennent un beau magasin en briques à quatre étages occupé par "Zengel & Helderich Furniture Company". Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1903, à raison de $65 par mois.

III.

No 317 RUE MAGASINS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 317 rue Magasins, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 166, borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Natchez, lequel lot est désigné par le numéro onze sur le livre d'assessment et par la lettre E sur un devis fait par E. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1892, annexé à un acte de vente par H. C. A. Michel de Grilleau, à veuve L. H. Jacquet pardevant James Fahey, le 13 avril 1892 et d'après cela, ledit lot est à une distance de cent trente huit pieds neuf pouces et quatre lignes [138 pieds 9 pouces 4 lignes] de l'encoignure des rues Magasins et Gravier, et mesurant 22 pieds et trois pouces [22 pieds et 3 pouces] de face à la rue Magasins sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Clotilde Rolling de Henri Clément Albin Michel Grilleau, par acte pardevant James Fahey, ancien notaire, le 12 avril 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre 139, folio 100.

Les améliorations comprenant le splendide magasin en briques à quatre étages occupé par L. E. Jung, importateur de vins et liqueurs, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $90 par mois.

IV.

No 121 RUE CARONDELET.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District municipal de cette ville dans l'ilet No 226, borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, mesurant trente deux pieds, onze pouces et quatre lignes (32 pieds 11 pouces et 4 lignes) de face à la rue Carondelet sur quatre vingt quinze pieds neuf pouces et quatre lignes (95 pieds, 9 pouces 4 lignes) de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de cent trente pieds un pouce et deux lignes (130 pieds 1 pouce 2 lignes) de l'encoignure des rues Canal et Carondelet d'après un devis de L. H. Pilié, voyer daté le 21 juin 1892, annexé à un acte de vente par Mme Hill au N. O. Insurance Company pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 28 juin 1882.

Etant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling des héritiers d'Adrien Cassard, par acte pardevant A. J. Villeré, notaire le 26 mars 1895 enregistré dans le livre des transferts 156, folio 295.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

Les améliorations comprennent l'imposante bâtisse en briques à quatre étages, entre les magasins de dry goods de Fellman et de Stevens, occupée au rez-de-chaussée par MM. E. & L. Claudel, opticiens, etc; la partie supérieure est divisée en des bureaux et un élévateur vous conduit et vendue sujette aux baux et loyers, à savoir:

Le rez-de-chaussée à E. & L. Claudel, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1905, au taux de $200 par mois payable mensuellement; les bureaux Nos 204 et 205 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $30 par mois pour les deux, avec privilège de renouvellement pour un an; le bureau No 305 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $10 par mois; le bureau No 401 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois, les bureaux Nos 402 et 403 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $21 par mois pour les deux; les bureaux Nos 406 et 407 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bureaux loués; la valeur en loyers de tous les bureaux est d'environ $256 par mois.

V.

DEUXIEME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 63 borné par les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse, formant l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, et mesurant en mesure anglaise, soixante cinq pieds deux pouces (65 pieds 2 pouces) de face à la rue Bourbon, sur une profondeur et façade sur la rue St Louis de soixante pieds six pouces (60 pieds 6 pouces), le tout conformément à un plan de Joseph Pilié, daté le 27 février 1832, annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 10 mars 1832, étant la même propriété achetée par Mme C. Rolling des héritiers de Gaston Brusle, par acte de N. B. Trist, notaire, le 30 avril 1890, enregistré dans le livre de transfert 136, folio 482. Vendue sujet au bail à Jules Bibet à raison de $40 par mois expirant le 30 septembre 1904.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme une épicerie, etc.

VI.

No 239 RUE DECATUR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 30, borné par les rues Decatur [Vieille Levée], Chartres, Bienville et Douane, désigné par le No quatre (4), sur un plan de Louis Surgi, daté le 9 août 1849, annexé à un acte pardevant William Christy, notaire, le 14me jour d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (autrefois Vieille Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne [74 pieds 5 pouces 1|2 ligne] de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, daté le 24 mars 1860, enregistré dans le livre des transferts —, folio —, et fut héritée par Clotilde Moreau, veuve dudit Alfred Jacquet, de son fils mort, comme il est démontré par jugement, rendu le 18 juillet 1882, la reconnaissant comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari No 5,486, Cour Civile de District. Loué au taux de $50 par mois.

Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Rehm.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tous les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices au porteur des billets et d'assumer de payer en dessus et en plus du prix d'adjudication, les anciennes polices d'assurance et les taxes de 1903, et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Malency C. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.
Charles T. Soniat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28—janv 4 7

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Freret, entre les rues Gravier et Perdido, borné par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (contigu à la Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,327—Cour Civile de District—Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER,—Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard [autrefois Girod] et Freret, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H. Moellhausen, voyer, daté le 12 décembre 1848, et déposé pour référence en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes [plus ou moins] de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ilet borné par les rues Freret, Gravier, Perdido et Howard, et désigné comme lot No seize et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de façade à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girod) et l'avenue Tulane (autrefois Commune), ayant (mesure anglaise) trente pieds, neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilié, alors voyer de ville et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 31 août 1831.

Conditions—Comptant, un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1903.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Wynne G. Rogers, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt dans

UN ILET DE TERRE

De valeur dans le Troisième District.

Les Cottages Doubles Rémunératifs

Nos 2524, 2526, 2528, 2530 rue Nord Rampart, entre la rue Musique et l'avenue St Roch.

Ces propriétés sont toutes louées à des locataires payant promptement et sont dans un voisinage où les propriétés ne sont jamais vacantes.

Succession d'Henriette Heinrich.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 65,631.

Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 20 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un jugement daté le 5 décembre et signé le 12 décembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir

Premièrement.—Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St Roch et les rues Bourgogne, N. Rempart et Musique, désignés par les lettres A et B sur un plan fait par Edgar Pilié, daté le 17 septembre 1901 et d'après cela, ledit lot A commence à une distance de 63 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure des rues Musique et N. Rempart et mesure trente (30') pieds quatre (4") pouces une (1''') ligne de face à la rue N. Rempart, la même largeur dans le fond par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt neuf [129'] pieds, et le lot désigné par la lettre B est contigu au lot A du côté de l'avenue St Roch, et mesure trente [30'] pieds cinq [5"] pouces de face à la rue N. Rempart, sur une largeur dans le fond de trente trois (33') pieds sept (7") pouces deux (2''') lignes, et une profondeur de cent vingt huit [128'] pieds.

Les améliorations comprennent les deux jolis cottages doubles, avec cottage dans le fond et sont vendus sujet à l'usage d'une allée entre les Nos 2526 et 2528 rue des Remparts, par les locataires des dits plusieurs lieux aussi longtemps que les améliorations qui s'y trouvent demeureront comme elles sont à présent construites.

Secondement—Une moitié d'intérêt indivis dans vingt-quatre lots de terre dans le troisième district, désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement, comprenant tout l'ilet No 93, borné par les rues Force, Libérale, Espagne et Washington, lesquels lots ont les dimensions suivantes: Lots No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Libérale vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces quatre (4''') lignes de face à la rue Washington sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Libérale; lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, chacun vingt neuf (29') pieds de face sur la rue Washington sur une profondeur de cent vingt (120') pieds cinq (5") pouces trois (3''') lignes. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Force et Washington; vingt neuf (29') pieds sur la rue Washington sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Force. Le lot No 12 trente pieds (30') deux (2') pouces de face sur la rue Force sur cent cinquante neuf (159') pieds onze (11") pouces trois (3''') lignes de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Espagne et Force, vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces trois (3''') lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Force. Les lots numéros 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun vingt neuf (29') pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur. Le lot No 23 formant l'encoignure des rues Espagne et Libérale vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces quatre (4''') lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Libérale et le et No 24 trente [30'] pieds deux [2"] pouces de face à la rue Libérale sur cent cinquante neuf (159') pieds onze (11") pouces quatre (4''') lignes.

Conditions—Pour la propriété améliorée un tiers ou plus comptant ou le tout comptant, la balance en un ou en un et deux ans, portant 8 0|0 d'intérêt et le demi intérêt dans l'ilet sur les termes du comptant. Un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 déc—13 21 28—janv 4 11 18 20

LE GRAND ET JOLI COTTAGE SIMPLE 539 RUE QUATRIEME.

Contenant, 7 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans le fond, grande écurie à deux étages et entrée pour voiture. Succession d'August et Caroline Sierwald. No 69,112—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 539 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié ou plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0|0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Suthon, Ferd. C. Marks, avocats.
13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
LE JOLI COTTAGE DOUBLE
No 1225-1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.
SUCCESSION DE PETER HANNON.
No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 novembre 1902, et signé le 26 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 634 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 358, borné par les rues Howard, Freret, Erato et Clio, désigné par le No 2 et mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Howard, s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, 126 pieds 7 pouces et 2|8 de lignes.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou en deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0|0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel. Voyez le plan à la Bourse
6 déc—6 7 14 21 28 jan 4 6

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mme MARGARET BOEHM.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 66 999.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, à l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 6 déc. 1902, et adressé à Curtis & Gallagher, Encanteurs, nous procéderons à vendre le MARDI, 30 déc., à 11 a. m., à la tête du Nouveau Bassin, coin des rues Julia et Remparts—

LA GOELETTE

J. W. FROST,

où elle se trouve à l'endroit ci dessus mentionné.

Conditions—Comptant.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
A. J. Rossi, Arthur Landry, Avocats.
17 déc—17 23 30 30

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DESIRABLE
RESIDENCE ET PLACEMENT
—DE—
PROPRIETE
Sur notre Grand Boulevard Rue Canal
ET LE JOLI COTTAGE
Sur Deux Beaux Ilets de Terre à Mandeville, Lne.

La Résidence Double

Bien Construite à Deux Etages
Nos 1715-1717 rue Canal
Entre les rues Derbigny et Claiborne.

Les Deux Jolis Cottages simples
Nos 2331-2335 rue du Canal.
Entre les rues Miro et Tonti.

Le Bon Lot à Bâtir.
Rue Canal, entre les rues Genois et Télémaque

ET LE JOLI COTTAGE SUR
Deux Beaux Ilets de Terre à Mandeville, Lne.

Succession de Thomas N. Boylan.
No 67,968—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 15 janvier 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1902 et signé le 10 décembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La résidence désirable double à deux étages Nos 1715 et 1717 rue du Canal, entre les rues Derbigny et Claiborne retirée du trottoir par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté une galerie sur la façade, vestibules, 9 chambres, chambre à bain, office, deux citernes, hangar, etc. La maison est bien tapissée, installation de gaz partout et est plus loin décrite comme un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Douane Derbigny et Claiborne, désigné par la lettre H sur un plan fait par John F. Pranm, voyer, daté le 9 décembre 1881, et annexé à un acte de vente de Wm R. Lyman à Adolph Konrad, passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 10 décembre 1885 d'après lequel plan ledit morceau ou portion de terre mesure 35 pieds de face à la rue Canal et ayant une profondeur sur le côté du côté de la rue Derbigny de 130 pieds 6 pouces 6 lignes, et sur la ligne de l'autre côté de 134 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne droite parallèle à la rue Derbigny, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny, 32 pieds 1 pouce 3 lignes, de là 26 pieds 1 pouce 2 lignes sur une autre ligne droite courant parallèle à la rue Derbigny; à la ligne du fond dudit morceau ou portion de terre sur lequel il a un largeur de 12 pieds 10 pouces 5 lignes, lequel morceau ou portion de terre est fait du tout du lot No 25 et 10 pieds de face sur la profondeur entière entre lignes parallèles du lot No 24 et du fond de lot No 19.

2° Les deux beaux cottages résidence simples Nos 2331 et 2335 rue du Canal, entre les rues Miro et Tonti, retirés de la banquette par un joli grillage en fer, et contenant dans chaque maison galerie, vestibule, 6 chambres, chambre à bain, office, chambre à domestiques, citerne, hangar etc. La propriété est en bon état, bien tapissée et dans un voisinage excellent, et plus loin décrite comme deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Miro et Tonti, lequel dit ilet de terre est désigné par le No 14 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1851, déposé pour référence en l'étude de F. C. Cavelier, ancien notaire en cette ville, et annexé à un acte de vente pardevant lui le 10 octobre 1853 sur lequel dit plan les dits lots sont désignés comme lots 16 et 17, et, d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue du Canal sur 114 pieds respectivement de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le bon lot à construire dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Canal, Cenois, Douane et Télémaque, désigné par le No 6 de l'ilet No 479 et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, comme il sera plus complètement démontré par référence à un plan et certificat de voyer fait par S. G. Del Isle, daté le 15 octobre 1891 et annexé à un acte passé par l'étude de Jos D. Taylor, notaire, le 24 octobre 1891 ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant.

4° Une certaine portion de terre désignée comme deux certains ilets de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 87 et 88 lesquels sont compris entre les rues Wilkinson, Carondelet, Monroe et Jefferson, dans le village de Mandeville paroisse de St Tammany, dans cet Etat, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant William H. Seymour, un notaire en cette ville, le 31 décembre 1891 et mesurant environ 1000 pieds de face aux rues Wilkinson et Carondelet sur une profondeur et façade d'environ 500 pieds sur chacune des rues Jefferson et Monroe

Les améliorations comprennent un cottage neuf de 6 deux chambres, galerie sur la façade et dans le fond; bâtisse dans le fond contenant salle à manger et cuisine, petite bâtisse détachée de deux chambres. Enclos pouvant contenir 20 têtes de bestiaux, puits artésien, jardin de fleurs, pelouse, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en billets en 1 et 2 ans, ou en 1, 2 et 3 ans, à l'option de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, avec les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ou procédure judiciaire pour le paiement des dits billets, la clause de non aliénation, mettant de côté l'estimation et la confession de jugement, la propriété devant être conservée, assurée et la police ou les polices transférées au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit, l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1903 au dessus et en plus du prix d'achat de la dite vente. 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
Denégre, Blair & Denégre, avocats.
14 déc—14 21 28 janv 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Harriet L. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 327—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Palfrey, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Parkerson, avocat. 16 déc—16 20 25

Succession de John Henry Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 68,648—Division C—Attendu que Henry William Schultz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Henry Schultz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella, avocat. 12 déc—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolis Cottages

SIMPLES ET DOUBLES
Et Résidences à Deux Etages.
Dans le Troisième District.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE
1110 et 1112 rue Marigny,
Entre les rues St-Claude et Marais.

Le Cottage Simple
2229 rue St-Claude entre les rues Champs Elysées et Marigny.

La Bâtisse Simple à Deux Etages
2230 rue Marais.
Entre les rues Marigny et Champs-Elysées.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE.
1114 rue Marigny, entre les rues Marais et St Claude.

Succession de John B Stanley.
No 68,961—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, 15 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 décembre 1902, de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E. dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue St-Claude, l'avenue des Champs Elysées et les rues Marigny et Marais désigné par les lettres A et B sur un plan d'Edgar Pilié 44 pour voyer de ville, daté le 10 mars 1896, d'après lequel plan ledit lot A mesure 56 pieds 6 pouces de face à la rue St-Claude la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Marigny de 163 pieds 8 pouces 4 lignes; et ledit lot B mesure 15 pieds 6 pouces de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond entre lignes égales et parallèles, de 163 pieds 4 pouces 6 lignes. Les améliorations sont désignées par les Nos 1110 et 1112 rue Marigny et comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté 2 chambres, citerne, hangar, etc, aussi hangar et boutique de bois; aussi la propriété connue comme le No 2229, rue St-Claude; un cottage en bois contenant 3 chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bons Enfants (maintenant St Claude), Marigny, Champs Elysées et Marais (maintenant Marais), désigné comme ilet No 290, ledit lot de terre est désigné sur le livre d'assessment comme le No 11 et mesurant en mesure américaine 24 pieds à la rue Marais (maintenant Marais) sur 85 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur; les améliorations sont désignées par le No 2230 rue Marais et comprennent une bâtisse en bois à deux étages contenant 6 chambres.

3° Un tiers indivis d'intérêt dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marais, Marigny et St Claude, désigné comme lot numéro 3 de l'ilet No 27, d'après le plan No 84, déposé en l'étude de G. Magner ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 1114 rue Marigny et comprennent un joli cottage simple contenant vestibule, 6 chambres, galerie, chambre de buanderie, citerne, grande écurie et grenier à fourrage. La maison est bien tapissée et en bon état.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1903, et qu'un 10 pour cent du prix d'achat soit payé par lui à l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant E. H. Seymour Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
14 déc—14 21 28—jan 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
BATISSE A DEUX ETAGES,
915 rue Orléans, entre Bourgogne et Dauphine.
Succession de Julien Dejour.
No 69,142—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, 15 janvier 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A. daté le 12 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en bois à deux étages No 915 rue Orléans, entre les rues Bourgogne et Dauphine, retirée du trottoir et contenant plusieurs chambres, dépendances, hangar, citerne, etc, et plus loin décrite comme un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 87 borné par les rues Orléans, Ste Anne, Dauphine et Bourgogne lequel lot est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Orléans sur 83 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, sur un plan de A. Persac, daté le 15 janvier 1868, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 915 rue Orléans.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets et d'assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1903 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Charles F. Claiborne, avocat.
13 déc—13 14 21 28—janv 4 11 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES SIMPLES,
1327 et 1329 rue des Français.
No 68 897, Division C.
Succession de Stephen G. Carreras.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 24 novembre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 6 janvier 1903, à midi la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, désigné sur le No douze de l'ilet No 16 [maintenant ilet No 511 dans le livre d'assessment] borné par les rues Français, Champs Elysées, Urquhart et Villeré et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Français sur cent vingt pieds de profondeur, étant la même propriété acquise par ledit défunt par achat de Mlle M. C. Reklemski et al., d'après un acte passé le 8 mars 1897 pardevant John R. Legier, notaire, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 165, folio 370.

Conditions—Comptant; acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, l'acquéreur devant déposer 15 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
Robert Legier, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28—jan 4 6

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement Profitable.
Joli Cottage et Bâtisse dans le fond.
No 519 rue Franklin, près Poydras.
Succession de Antonino Spano.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 15 janvier 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. J. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 décembre 1902, pour le compte de la succession de Antonino Spano, (Dossier No 69,096) il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Poydras, Perdido et Liberté, désigné comme lot No 11 et mesurant 26 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et est borné dans le fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de largeur. Les améliorations comprennent un joli cottage résidence sur la façade et une grande maison à deux étages en bois dans le fond, sans compter d'autres bâtisses, écurie, pavés entrée pour wagon, etc., et connu comme le No 519 rue Franklin. Sa proximité au Marché Poydras l'école Fisk, etc., rendent cette propriété spécialement attrayante comme un placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou en un, deux et trois ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et transférer la police d'assurance. L'acte devant contenir la clause de non aliénation, et 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1903 en plus du montant de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph Lowenschlesinger, notaire.

Pierre D Olivier Esq., avocat.
14 déc—14 21 28—jan 4 11 15

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX
Dans le Centre
Magasin à Quatre Etages en Briques.

510 rue Magasins,

Juste au-dessus de la rue Poydras.

Mme Mary Martha Grote, Ex., Etc. vs A. John Solari et al.

No 67,712, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 128 rue Carondelet—JEUDI, le 15 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E rendu le 25 novembre 1902 et signé le 2 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le magasin central et de choix à quatre étages, en briques No 510 rue des Magasins, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Foucher, Lafayette et Poydras. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. H. Hedin, voyer, le 26 février 1853, et déposé comme plan No 325 en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, d'après lequel ledit lot mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins sur 66 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine. Cette propriété est dans le cœur du centre des affaires de gros, également est plus pour être occupée ou comme placement. Sujette au bail expirant le 30 septembre 1903

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans en billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets, et les actes de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dart & Kernan avocats pour les plaignants.
Fenner Henderson & Fenner, avocats pour les défendeurs.
McCloskey & Benedict, avocats pour le curateur.
14 déc—14 21 28—janv 4 11 15

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage-Résidence,
No 2018 rue des Champs-Elysées, entre les rues Johnson et Galvez.
Succession de Julia Rouyer, femme d'Alex. Dussell.
No 68,515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er décembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Le joli cottage-résidence simple bien construit en bois et couvert en ardoises, No 2018 rue des Champs-Elysées, retiré de la rue et une jolie barrière en fer, contenant une galerie sur le devant, corridor sur le côté et cinq chambres, hangar, citerne et cour dans le fond. La propriété est plus complètement décrite comme suit, à savoir: un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Johnson, Galvez et des Français, désigné par le No 5, sur un plan annexé à un acte de vente de la succession de Louis C. A. Billaud à Bernard Sontag, passé pardevant James Fahey, ancien notaire le 13 octobre 1887, d'après lequel plan ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. En excellente condition, faisant face à une belle avenue et à proximité de la ligne des chars de l'avenue Claiborne.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire 10 0|0 comptant de dépôt pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Martin H. Manion, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—janv 4 11 13

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES.
919 rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

New Amsterdam Casualty Co., de New York, vs Edw. E. Elmore.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 11,689—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 29me jour de décembre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Tous les droits, titres, et intérêts du défendeur Edward E. Elmore, dans et à un certain procès connu comme Edward E. Elmore vs St Paul Fire and Marine Insurance Company, No 69,219 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Saisi dans l'affaire ci-dessus.—Conditions, comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 déc—15 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr Wm Lawrence Stevenson vs James Williams.

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 11,515—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 30me jour de décembre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Harmonie, Willow et Clara, désigné comme lot No 6, de l'ilet No 265 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Benj. Ory, notaire public le 24 juin 1890, d'après lequel plan ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Sixième par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Enregistré au Bureau de Aliénations L. 145, folio 580. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.—Conditions, comptant.—CHAS E KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 nov—29—déc 6 13 20 27 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 68,180—Division C. A. Bagur & Co. vs leurs créanciers—Ordre—Qu'une réunion des créanciers de Bagur & Company soit tenue d'ans le loi pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 21me jour de janvier 1903, pour délibérer et voter sur leur application pour un répit de six, douze, dix huit et vingt quatre mois; que toutes les procédures contre ladite raison sociale de Bagur et Compagnie, et ses membres individuels soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, et que Chas I. Denéchaud avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1902.
(Signé) JOHN ST PAUL, Juge.
Pour copie conforme: J. McCORMICK, Député-Greffier.
Dufour & Dufour, Geo. Montgomery, avocats. 16 déc—16—janv 8 21

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 68,281. Division B—H. Manassas vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Hyman Manassas soit tenue en conformité avec la loi pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public, le 21me jour de janvier 1903, dans le but de délibérer et voter sur son application pour un répit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois; que toutes les procédures contre ledit Hyman Manassas soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de la Cour, et que E. M. Cahn, Esq. avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1902.
(Signé) FRED D. KING, Juge
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Dufour & Dufour, Geo. Montgomery, avocats. 16déc—16—jan 8 21

—VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902
A MIDI

COTTAGE SIMPLE
1218 rue Freret, près de la rue Clio.
Cottage simple, 1211 rue S. Liberté, Près de la rue Clio.
Résidence double à deux étages, 1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.
LOT A BATIR,
Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Mahe).
No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Erato; ledit lot mesurant 25' 4" 3''' de face à la rue Freret, 13' 9" 8''' de largeur dans le fond, sur une profondeur de 126' 7" 8''', plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 5" 2''', plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1218 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège ou usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 2''' entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou en deux, ou un, deux et trois ans, au option de l'acquéreur avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
M. H. Manion, avocat.
23 nov—23 29 30—déc 7 14 21 23